



graphiprévention

Pour vous informer et vous soutenir en prévention

Une association à votre service

Le 15 mai dernier avait lieu notre assemblée générale annuelle, plus de 140 personnes étaient au rendez-vous. Cela nous a donné l'occasion de présenter notre bilan 2008 tant au point de vue de nos réalisations que de nos finances, je vous invite à en prendre connaissance dans notre rapport annuel 2008. Le résultat est impressionnant à tous les niveaux : information, formation, conseil et assistance en prévention. Permettez-moi d'attirer votre attention sur quelques éléments.

■ **Notre publication la plus populaire** de 2008 : un carnet de fiches d'inspection préventive intégrant les conditions et actions souhaitées en imprimerie. Conçu à l'intention du secteur de l'imprimerie, il est aussi utilisé dans d'autres secteurs. Les 17 fiches proposées sont aussi disponibles via notre site Internet www.aspimprimerie.qc.ca. L'inspection des lieux de travail étant une activité de base en prévention, nous vous invitons à utiliser cet outil régulièrement dans votre entreprise.

■ **Une nouvelle formation** pour une problématique majeure en imprimerie : l'évaluation et la prévention des risques machines. Nous vous y proposons notamment une méthode en trois étapes intégrée dans un outil d'apprentissage vous facilitant l'exercice d'appréciation des risques. Cette formation d'une journée, destinée aux personnes qui ont de bonnes connaissances en matière de sécurité des machines, a déjà fait ses preuves. Elle est offerte en format multi-entreprises et peut aussi être dispensée dans votre entreprise lorsque le nombre de participants le permet.

■ **Un nouveau guide** pour faciliter l'implantation d'un programme de cadenassage dans votre entreprise. Outre la démarche proposée, ce guide inclut divers outils que vous pouvez adapter aux besoins de votre entreprise. En prime, vous pouvez également bénéficier de l'assistance de nos conseillers pour vous soutenir dans votre projet.

Tout cela s'ajoute, bien sûr, aux services habituellement offerts par l'ASP imprimerie. Notre objectif : vous informer et vous soutenir en prévention. Peut-on vous aider? ■

Marie Ménard
Directrice générale



L'assemblée générale annuelle de l'ASP imprimerie, un franc succès!

Au sommaire

- ▶ **Chariot élévateur et transpalette électrique, un rappel**
- ▶ **Calendrier des formations multi-entreprises automne 2009**
- ▶ **L'assemblée générale annuelle 2009 : un franc succès!**
- ▶ **Une idée de prévention de Solisco**
- ▶ **Bravo!**



Chariot élévateur et tran

À propos du port de la ceinture de sécurité

Êtes-vous de ceux qui croyez qu'en cas de renversement

- ▶ vous auriez le temps de sauter;
- ▶ vous n'auriez qu'à vous cramponner au volant et caler vos pieds pour vous retenir;
- ▶ porter une ceinture pelvienne provoquerait un coup de fouet qui augmenterait l'intensité du choc de la tête au sol?

Il s'agit là des mythes les plus répandus chez les caristes. Une vidéo réalisée par le groupe de recherche PERSEUS du Département de génie mécanique de l'Université de Sherbrooke, dans le cadre d'un projet financé par l'IRSST, démontre, preuve à l'appui, pourquoi ces croyances sont erronées. Pour voir la vidéo « **Le port de la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie** » : www.irsst.qc.ca sous *Chariots élévateurs - Documents d'information et de formation*.



À propos de l'inspection

Saviez-vous que par mesure préventive, chariot et transpalette doivent être inspectés

- ▶ avant chaque quart de travail;
- ▶ à l'aide d'une liste de vérification spécifique au modèle utilisé;
- ▶ avant la mise en marche (vérification visuelle) et lors du fonctionnement?

L'entretien et l'inspection constituent des mesures de prévention des accidents. L'ASP imprimerie propose des fiches d'inspection téléchargeables : www.aspimprimerie.qc.ca. Le document « **Pour ne rien oublier concernant la sécurité des chariots élévateurs** » de la CSST, passe en revue les éléments qu'il faut obligatoirement vérifier avant d'utiliser les chariots élévateurs.



À propos de la plaque signalétique

Saviez-vous que celle-ci doit

- ▶ être solidement fixée sur le chariot ou le transpalette;
- ▶ être visible et lisible;
- ▶ refléter les modifications et les ajouts apportés au fil du temps;
- ▶ fournir toutes les informations prescrites en vertu des normes?

La plaque signalétique contient des informations dont le poids du transpalette ou du chariot et la charge nominale c'est-à-dire la charge maximale autorisée par le fabricant. Ces renseignements essentiels sont utiles au cariste qui doit respecter la capacité de levage indiqué. En tenant compte de ces informations, le cariste réduira les risques de basculement frontal ou de renversement latéral.

Le graphiprévention est publié par l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes

ASP imprimerie

7450, boulevard des Galeries-d'Anjou

bureau 450, Anjou (Québec) H1M 3M3

☎ 514 355-8282

☎ 514 355-6818

www.aspimprimerie.qc.ca

Conseil d'administration

Gaétan Cajolais, vice-président et délégué des Teamsters/Conférence des communications graphiques, section locale 555M (FTQ)

Geneviève Émond, directrice des ressources humaines chez Fort Dearborn et déléguée du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada

Gilles Duguay, distributeur à La Presse et délégué de la Fédération nationale des communications (CSN)

Michel Handfield, président et délégué du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 145 (FTQ)

Jacques Mercier, directeur d'Interchèques et délégué du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada

Larry Myles, président et délégué des Teamsters/Conférence des communications graphiques, section locale 555M (FTQ)

Pierre-Paul Paradis, directeur des ressources humaines chez Imprimeries Transcontinental et délégué du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada

Stéphane Pimparé, opérateur chez Emballages Alcan, 2^e vice-président et délégué de la Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt (CSN)

Normand Sarault, directeur et délégué du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada, région du Québec

Jacques Tousignant, vice-président des ressources humaines à La Presse et délégué des Quotidiens du Québec

Direction générale

Marie Ménard

Rédaction

Denise Laganière

Marie Ménard

Mise en page

Hélène Trudel Design

Impression

JB Deschamps

Tirage 7 000 exemplaires

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2009

ISSN 0829-4860 3^e bimestre 2009

Bien que cette publication ait été élaborée à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'ASP imprimerie, ses administrateurs et son personnel n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation du contenu, des produits ou des services mentionnés. Toute reproduction d'un extrait de cette publication doit être autorisée par écrit par l'ASP imprimerie et porter la mention de sa source.

spalette électrique, un rappel

Des outils pour les formateurs de conduite préventive des chariots élévateurs et transpalettes électriques

Afin de soutenir les formateurs en entreprise, l'ASP imprimerie met à leur disposition des formulaires pour l'évaluation des conditions d'utilisation des chariots élévateurs et des transpalettes électriques ainsi que des compétences pratiques des opérateurs. Ces évaluations sont basées sur la Norme de sécurité concernant les chariots élévateurs à petite et à grande levée (ASME B56.1) et sur des critères généralement reconnus en prévention. Pour y accéder : www.aspimprimerie.qc.ca sous Prevention@distance / Chariot élévateur et transpalette électrique.

La norme ASME B56.1, (article 4.19.5) précise par ailleurs que les critères de réussite et d'échec relatifs à l'évaluation des caristes sont établis par l'employeur. Ce dernier peut déléguer cette tâche (en la confiant par exemple à un formateur interne) mais il demeure toutefois responsable de l'évaluation. De plus, il est tenu de conserver les résultats.



Quelques principes et règles de sécurité à respecter

- Entretenir et maintenir les chariots élévateurs et les transpalettes électriques en bonne condition (freins, protège tête, fourches, etc.)
- Délimiter les zones de circulation et établir un code de conduite
- Avoir une procédure d'opération au quai lors du chargement ou déchargement de la marchandise
- Autoriser uniquement les personnes formées pour la conduite de ces équipements
- Porter des chaussures de sécurité
- Porter la ceinture de sécurité ou utiliser un système de retenue (ex. siège enrobant, cabine fermée).

À CONSERVER



Formations multi-entreprises Automne 2009

- ✦ **Faites preuve de diligence raisonnable en prévention**
Jeudi 17 septembre 8 h 30 à 12 h

NOUVEAU !

- ✦✦✦ **Les observations préventives, un plus en prévention**
Jeudi 17 septembre 13 h à 16 h 30
 - ✦ **Élaborer votre procédure d'évacuation en cas d'incendie**
Mercredi 30 septembre 8 h 30 à 12 h
 - ✦ **Le SIMDUT en imprimerie**
Jeudi 1^{er} octobre 8 h à 10 h
 - ✦ **Réception et expédition des marchandises dangereuses**
Jeudi 1^{er} octobre 10 h à 12 h
 - ✦✦ **Prévention des troubles musculo-squelettiques en imprimerie**
Jeudi 1^{er} octobre 13 h 30 à 16 h
 - ✦ **Conduite préventive du chariot élévateur et du transpalette électrique**
Jeudi 22 octobre 8 h 30 à 12 h 30
 - ✦✦✦ **Adopter une démarche ergonomique**
Jeudi 5 novembre 8 h 30 à 16 h 30
- ### NOUVEAU !
- ✦✦ **Évaluer pour prévenir les risques machines**
Jeudi 19 novembre 8 h 30 à 16 h 30
 - ✦✦✦ **Analyse simplifiée de la sécurité des tâches**
Jeudi 3 décembre 8 h 30 à 16 h 30

Légende

- ✦ Pour atteindre la conformité
- ✦✦ Pour progresser avec efficacité
- ✦✦✦ Pour devenir un chef de file en prévention

Une attestation est remise à chaque participant.

Les formations sont dispensées dans les locaux de l'**ASP imprimerie**
7450, boulevard des Galeries-d'Anjou à Anjou, bureau 450.

Inscrivez-vous maintenant
514 355-8282 ou www.aspimprimerie.qc.ca
sous la rubrique Formation.

Prix Graphiprévention 2009

Le Prix graphiprévention ainsi que les mentions de participation ont été remis par le coprésident patronal sortant, Jacques Tousignant et Larry Myles, représentant syndical au conseil d'administration de l'ASP imprimerie. Les récipiendaires étaient accompagnés par leur conseiller en prévention de l'ASP imprimerie : Dany Mailloux (DATA) et Thierry Tollis.

FÉLICITATIONS au récipiendaire

► Compagnies du groupe DATA de Drummondville



Représenté par Michel Payeur, Luc Robitaille, Renaud Lampron et Simon Drolet.

BRAVO aux entreprises participantes

► Transcontinental O'keefe



Pour recevoir leur mention, Daniel Gendron était accompagné de Solange Girardin.

► Quebecor World LaSalle



C'est avec enthousiasme que Gilles Morache, Guy Sauvageau, Sylvain Beaucage et Denis Richer ont reçu leur mention.

► Quebecor World Saint-Jean



André Lefebvre et Mario Saint-Onge étaient les fiers représentants de leur entreprise.

L'assemblée générale

Plus de 140 personnes ont répondu à l'invitation de l'ASP imprimerie.



L'assemblée générale : un lieu de rencontre et d'échange dans un cadre convivial.



2009 : un franc succès!

Le conseil d'administration 2009

Les officiers pour le présent exercice



- **LES COPRÉSIDENTS** • **Normand Sarault**, directeur pour la région de Québec - délégué du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada et **Michel Handfield**, président - délégué de la section locale 145 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (FTQ).
- **LE TRÉSORIER** • **Pierre-Paul Paradis**, directeur des ressources humaines, Imprimeries Transcontinental - délégué du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada.



- **Geneviève Émond**, directrice des ressources humaines, Fort Dearborn et **Jacques Mercier**, directeur d'usine, Interchèques - tous deux délégués du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada.



- **Stéphane Pimparé**, opérateur, Emballages Alcan - délégué de la Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt (CSN) et **Gilles Duguay**, distributeur, La Presse - délégué de la Fédération nationale des communications (CSN).



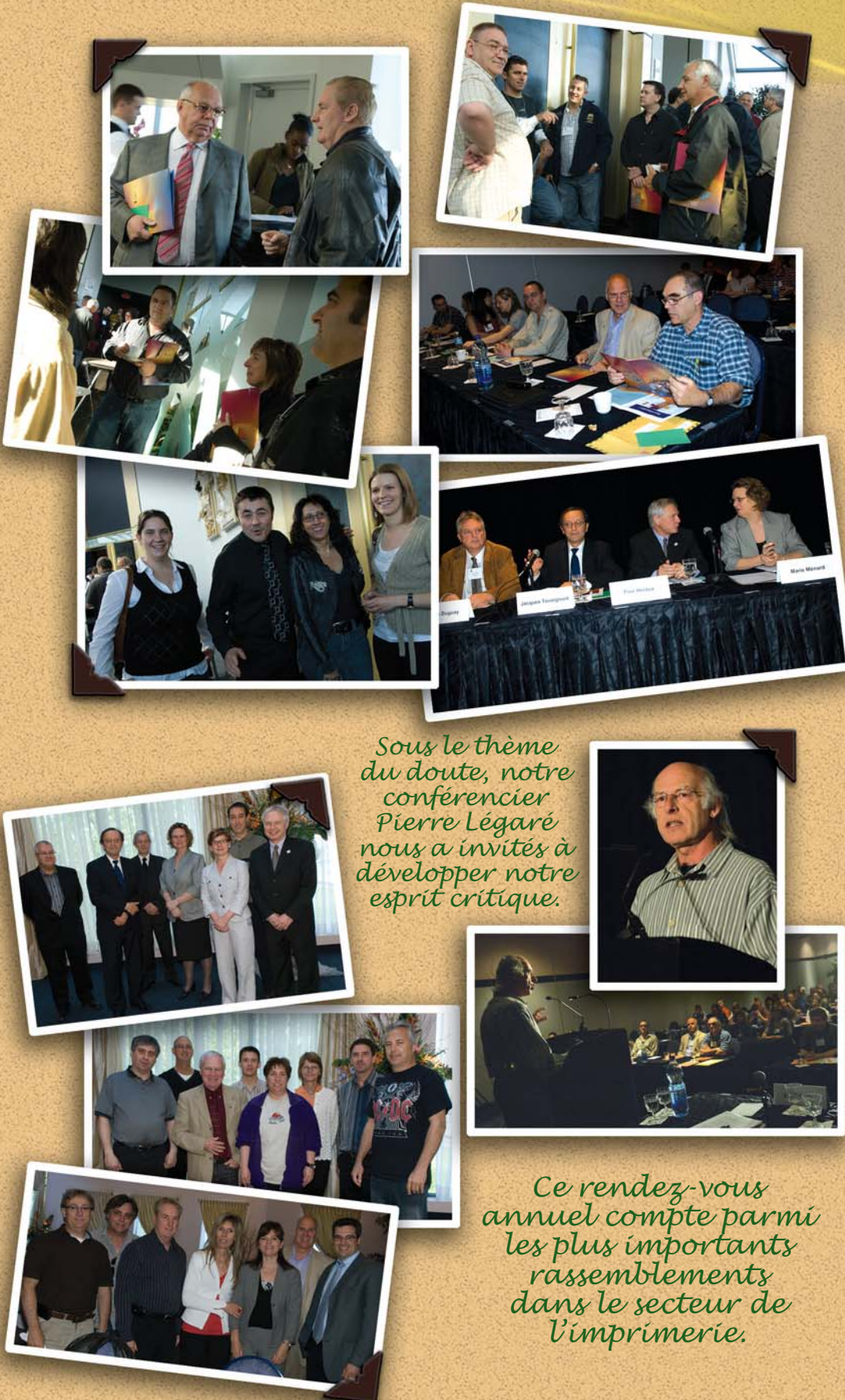
- **Larry Myles**, président et **Gaétan Cajolais**, vice-président - tous deux délégués des Teamsters/Conférence des communications graphiques, 555 M (FTQ).



- **Jacques Tousignant**, vice-président ressources humaines, La Presse - délégué des Quotidiens du Québec et coprésident patronal sortant.

Sous le thème du doute, notre conférencier Pierre Légaré nous a invités à développer notre esprit critique.

Ce rendez-vous annuel compte parmi les plus importants rassemblements dans le secteur de l'imprimerie.



Existe-t-il une réglementation québécoise concernant le poids maximal que l'on peut soulever?



Une idée de prévention de Un outil pour

Non. Il n'y a pas de normes de levage stipulées dans le *Règlement sur la santé et la sécurité du travail*. Cependant, à la section XX, on note quelques principes concernant la manipulation et le transport du matériel. Ils sont toutefois très généraux. Par exemple, à l'article 166, on mentionne, entre autres, que lorsque le déplacement manuel de charges ou de personnes compromet la sécurité du travailleur, des appareils mécaniques doivent être mis à sa disposition.

Pour en savoir davantage sur les lois et règlements applicables au Québec et ailleurs dans le monde, consultez le nouveau site Web de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST) dédié à la manutention : www.irsst.qc.ca/manutention sous la rubrique *Intervenir*. Vous trouverez également sur ce site des informations relatives aux dangers, aux risques liés à la manutention et aux moyens de prévention.

Pour connaître des principes de sécurité à respecter lors du soulèvement d'objets lourds, consultez notre fiche d'information [Manutention de charges lourdes](#).

Solisco est une entreprise spécialisée dans le court et moyen tirage. Située à Scott en Beauce, l'entreprise compte 385 personnes à son emploi dont 75 à sa division de Québec, Caractéra.

L'idée de prévention de Solisco consiste dans la conception d'un outil facilitant la manutention des rouleaux de papier, l'objectif étant de réduire les risques de troubles musculo-squelettiques (TMS) chez les employés appelés à les manipuler.

Dans le secteur de l'imprimerie, les TMS sont préoccupants. Pour cause, les statistiques révèlent qu'ils représentent annuellement quelque 40 % des lésions indemnisées par la CSST.

Le problème

Durant leur quart de travail, les aides-pressiers, qui sont au nombre de 25, ont pour tâche d'alimenter les presses aux 30 minutes en moyenne. Les rouleaux de papier sont transportés par chariot élévateur à proximité de la presse. Les aides-pressiers doivent les faire pivoter pour les aligner avec le dérouleur de la presse. Les rouleaux de papier qu'ils manipulent ont 50 pouces de diamètre et leur poids varie entre 1 500 et 3 500 livres.

Avant d'avoir recours à leur nouvel outil, les aides-pressiers roulaient les rouleaux de papier sur un bout de planche pour pouvoir ensuite les faire pivoter. Le rebord de la planche ayant une certaine épaisseur, les travailleurs devaient effectuer de bonnes poussées sur les rouleaux. Une trop forte poussée risquait cependant de les faire traverser de l'autre côté de la planche. Une fois en place, le travailleur devait appliquer une force considérable sur le rouleau pour le faire pivoter.

Ces manœuvres exigeaient des efforts physiques importants. Compte tenu de l'intensité et de la fréquence des mouvements, les risques pour les travailleurs de développer des douleurs au dos, aux épaules, aux bras et aux poignets étaient omniprésents. D'ailleurs quelques-uns d'entre eux ont manifesté un inconfort lié à cette tâche.

Devant cette situation, Marco Bégin, coordonnateur amélioration continue et membre du comité de santé et de sécurité a eu l'idée de développer un outil qui faciliterait la manipulation des rouleaux de papier.

« La conception et la fabrication de cet outil ont été réalisées à l'interne pour un peu moins de 50 \$ l'unité. »

La solution

Quelques prototypes ont été testés avant d'en arriver à l'outil actuel. Celui-ci est constitué d'une plaque de métal légèrement courbée pour épouser la forme d'un rouleau de papier, au bout de laquelle on a soudé un manche également en métal. La conception et la fabrication de cet outil ont été réalisées à l'interne pour un peu moins de 50 \$ l'unité.

Le mode d'emploi

L'aide-pressier dispose l'outil au centre du rouleau de papier. Lorsqu'il est fixé sous le rouleau, le travailleur se positionne de l'autre côté pour le faire rouler sur la plaque, le manche servant de butoir. Puis, à l'aide du manche qui devient alors un levier, il le fait pivoter dans le sens désiré avec plus d'aisance.

Solisco faciliter la manipulation des rouleaux de papier

Cet outil facilite la tâche des travailleurs :

- ▶ la minceur et la courbe de la plaque font en sorte que le rouleau s'y glisse sans peine;
- ▶ l'utilisation du métal pour la fabrication de l'outil améliore le pivotement;
- ▶ le manche qui fait office de levier offre une bonne prise pour faire pivoter aisément le rouleau de papier.

Cette idée de prévention, novatrice et étonnante de simplicité, a le mérite de faciliter le travail des aides-pressiers et de contribuer de façon tangible à réduire les efforts physiques liés à la manutention des rouleaux de papier. De plus, elle a l'avantage d'être facilement applicable dans d'autres milieux de travail où ce type de manipulation est requis.

Considérant les risques de blessures occasionnés par la manipulation des rouleaux de papier, le comité de santé et de sécurité de l'entreprise s'est intéressé de près à la solution envisagée pour corriger la situation, du développement de l'outil jusqu'à son utilisation. D'ailleurs, le comité s'est assuré que les travailleurs concernés reçoivent une formation sur la manipulation du nouvel outil. Après quelques semaines d'utilisation, les aides-pressiers se disent très satisfaits de l'aisance avec laquelle ils peuvent désormais faire pivoter les rouleaux de papier.

Par cette idée de prévention, Solisco a fait la démonstration qu'il est possible par des moyens ingénieux et peu coûteux de faciliter le travail tout en réduisant les risques de troubles musculo-squelettiques.



Manutention manuelle des matériaux

Selon le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), la manutention manuelle des matériaux (MMM) comprend toute activité qui consiste à déplacer et à traiter des objets : les soulever, les abaisser, les pousser, les tirer, les porter, les tenir ou les attacher. Elle serait la cause la plus fréquente de la fatigue professionnelle ainsi que des douleurs et des blessures lombaires.

L'organisme propose une série de conseils pour la manutention de différents types de matériaux tels que des charges compactes, des fûts et barils ou des objets lourds. Il dresse également un inventaire des aides-mécaniques disponibles et les façons appropriées de les utiliser.

Pour en savoir davantage à ce propos, consultez le site www.cchst.ca sous la rubrique Ergonomie.



De gauche à droite : Marie-Ève Garant, directrice des ressources humaines, Jean Turcotte, opérateur et coprésident du comité de santé et sécurité ainsi que Marco Bégin, coordonnateur amélioration continue et membre du comité de santé et de sécurité.

Bravo!

La directrice générale de l'ASP imprimerie honorée



Marie Ménard entourée de **Pascal Lavigne**, président de Multiplus, récipiendaire du Prix Louis-Philippe-Beaudoin, et de **Yves Riopel**, professeur au Collège Ahuntsic, récipiendaire du Prix Albert-Dumouchel.

Le 14 mai dernier, Marie Ménard, directrice générale de l'ASP Imprimerie a reçu le Diplôme honorifique 2009 dans le cadre du Prix d'excellence en communications graphiques. Ce prix est décerné annuellement à une personne qui ne détient pas de diplôme dans l'un ou l'autre des programmes du secteur de communications graphiques mais dont les réalisations professionnelles dans le domaine ont été particulièrement remarquables.

Deux finissantes du Collège Ahuntsic se méritent la bourse ASP imprimerie

Dans le cadre de la remise des prix et bourses à des étudiants et finissants au Collège Ahuntsic, Marie Ménard, directrice générale de l'ASP imprimerie, a remis des bourses à deux finissantes qui ont démontré le plus de connaissances en matière de prévention en santé et sécurité du travail. Les récipiendaires sont **Claudia Lebrun**, finissante en Gestion de projet en communications graphiques et **Joannie Tremblay**, finissante en Techniques de l'impression.



En arrière plan : **Benoit Tougas** et **Yves Riopel**, professeurs au Collège Ahuntsic. En avant plan : les récipiendaires **Joannie Tremblay** et **Claudia Lebrun** en compagnie de **Marie Ménard**.

Bravo à Transcontinental Métropolitain qui s'est retrouvé en finale provinciale du Prix innovation de la CSST ainsi qu'à **Dominion Blueline** et **Quebecor World St-Jean**, finalistes dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour prendre connaissance de leur idée de prévention : www.aspimprimerie.qc.ca.



Vos conseillers en prévention

TOMMY LUPIEN



DANY MAILLOUX



THIERRY TOLLIS



CATHERINE WOODS



Vos commentaires sont appréciés!

☎ 514 355-8282 ou dlaganiere@aspimprimerie.qc.ca

Copie non livrable, retourner à :

Association paritaire de santé et de sécurité du travail secteur imprimerie et activités connexes
7450, boulevard des Galeries-d'Anjou, bureau 450
Anjou (Québec) H1M 3M3

POSTE MAIL

Envoi de publication canadienne
numéro de convention :

40042244